

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLIC KILANI

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS (COP)

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

SEPTEMBRE 2018/ SEPTEMBRE

2019



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre Communication sur
le Progrès sur la mise en œuvre des
principes du Pacte mondial des
Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur
son contenu.

Adhésion de l'ETPK au Pacte Mondial des Nations Unies

1- Préambule

L'Entreprise de Travaux Publics KILANI a signé le 20 juin 2017, son contrat d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies pour le développement durable de l'entreprise.

L'adhésion de notre entreprise à ce pacte, nous permet de s'engager sur la voie de développement durable et de mettre en place les mécanismes requis pour rétablir la confiance entre le citoyen et l'administration.

2- Lettre d'Adhésion de L'ETPK Au Pacte Mondial Des Nations Unies



Gabès, le 12 Juin 2017

H.E. António Guterres

Secrétaire Général Nations Unies

New York, NY 10017

U.S.A.

Objet : Lettre d'Adhésion au Global Compact des Nations Unies.

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'Entreprise de Travaux Publics KILANI soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable, Entreprise de Travaux Publics KILANI fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (C.O.P.), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créés par le UN Global Compact que notre entreprise peut rejoindre à une date ultérieure. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact.

Cette C.O.P. contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prise ou planifiée pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, à nos salutations les meilleures.

Le Directeur Central

Ridha KILANI



Entreprise de Travaux Publics KILANI

Overview
Getting Started
Contacts
Logo Requests
COPs
Draft COPs
Action Platforms
Level of Engagement

Edit your organization's profile

Organization Details

Participant ID	114881
Status	Active
Engagement Manager	Support Team
Participant since	2017-06-20
COP Due Date	2018-09-18
Organization Type	SME
Invoice Date	Organization currently has no invoice date
Parent Organization	No parent UNGC Organization was identified
Ownership	Privately Held
Revenue Bracket	less than USD 50 million
Revenue	\$5,250.00
Level of Engagement	Signatory Level
Sector	Oil Equipment, Services & Distribution
Employees	120
Country	Tunisia
Letter of Commitment	lettre_12.06.20170001.pdf

Contact Information

Highest Level Executive	Mr. Ridha Kilani
Contact Point	Mrs. Bouenba Imen

Exclusionary Criteria

Revenue from tobacco	No
Revenue from landmines	No

Local Network Tunisia

Please contact your Local Network with any questions or concerns regarding your participation in the Global Compact.

Contact Person	Mrs. Ines M'hissen
Profile	Local Network Tunisia

4 – Déclaration de soutien contenu de l'ETPK

S.A.R.L. au Capital 10.906,700DT
M.F. 003613 N/A/M/000



Route de Médenine BP59-6000 Gabès
Tel : 75 392 200 / Fax : 75 392 047
E-mail : info@kilanientreprise.com
Site Web : www.kilanientreprise.com

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS KILANI

DECLARATION DE SOUTIEN CONTENU DE LA PART DE LA DIRECTION GENERALE

A Nos Parties Prenantes :

On est heureux de confirmer que l'Entreprise De Travaux Publics Kilani (E.T.P.K.) retière son soutien envers les dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, des droits de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur le progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,



Directeur Central

Ridha KILANI

Présentation Générale de l'Entreprise de Travaux Publics KILANI :

1- Présentation de l'ETPK :

Installée à GABES, l'Entreprise de Travaux Publics KILANI est considérée parmi les meilleures entreprises du pays spécialisée dans les travaux d'aménagement hydro agricole, des ouvrages de génie civil, ainsi que les travaux pétroliers. Grâce à une expérience de plusieurs années, un personnel compétent et des équipements modernes de haute technologie, elle constitue un soutien au développement du pays par



ses projets dans l'équipement et l'aménagement de territoire.

L'Entreprise de Travaux Publics KILANI - ETPK a mis en œuvre un système de management de la qualité et elle est attestée que son système de gestion correspond à l'exigence de la norme ISO 9001 : 2015.

IQNET Certificate Number: DE-430434

Date de certification : 03-12-2018

Standard : ISO 9001:2015



THE INTERNATIONAL CERTIFICATION NETWORK

CERTIFICATE

DQS Holding GmbH has issued an IQNet recognized certificate that the organization

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS KILANI - ETPK

Route de Medenine - B59
6000 Gabes
Tunisia

has implemented and maintains a **Quality Management System**.

Scope:

Execution of civil works, oil platforms, earth works, roads, engineering structures, hydraulic network installation and development works of perimeters

Through an audit, documented in a report, it was verified that the management system fulfills the requirements of the following standard:

ISO 9001 : 2015

Issued on: 2018-12-03
Expires on: 2021-12-02

This attestation is directly linked to the IQNet Partner's original certificate and shall not be used as a stand-alone document.

Registration number: DE-430434




Alex Stoichitoiu
President of IQNet


Michael Drechsel
Managing Director of
DQS Holding GmbH



IQNet Partners*:

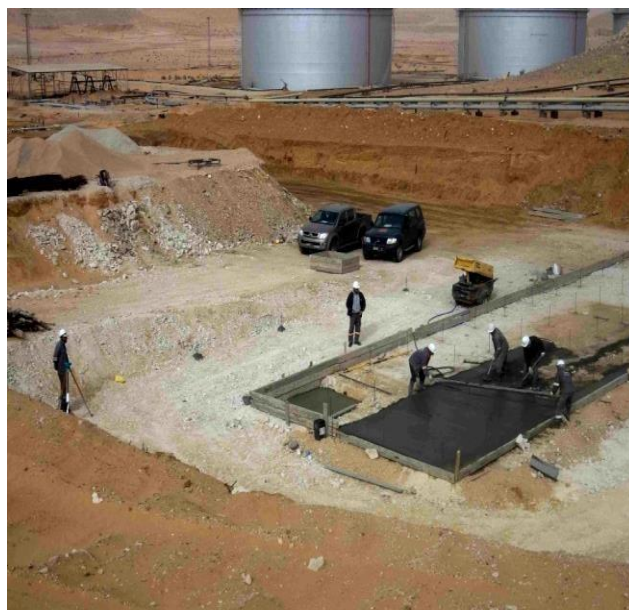
AENOR Spain AFNOR Certification France APCER Portugal CCC Cyprus CISQ Italy
CQC China CQM China CQS Czech Republic Cro Cert Croatia DQS Holding GmbH Germany FCAV Brazil
FONDONORMA Venezuela ICONTEC Colombia Inspecta Sertifiointi Oy Finland INTECO Costa Rica
IRAM Argentina JQA Japan KFQ Korea MIRTEC Greece MSZT Hungary Nemko AS Norway NSAI Ireland
NYCE-SIGE México PCBC Poland Quality Austria Austria RR Russia SII Israel SIQ Slovenia
SIRIM QAS International Malaysia SQS Switzerland SRAC Romania TEST St Petersburg Russia TSE Turkey YUQS Serbia
IQNet is represented in the USA by: AFNOR Certification, CISQ, DQS Holding GmbH and NSAI Inc.

* The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under www.iqnet-certification.com

2- Un Partenaire Confirmé dans le domaine du BTP

Crée en 1947, l'Entreprise de Travaux Publics KILANI est l'une des doyennes du secteur de la construction en Tunisie. Un regard rétrospectif permet à quiconque de se rendre compte de ses empreintes dans l'édification du pays, les régions du Sud en particulier. En plus de 63 ans, que de chemin parcouru ! Ses réalisations au fil des ans le prouvent et ses références lui confèrent une position enviable.





Grâce à un savoir-faire de qualité, des compétences reconnues, un encadrement mobilisateur et des équipements à la hauteur de ses missions et de ses ambitions, cette

Entreprise qui se rajeunit par du « sang neuf » a conforté ses positions et a enregistré une croissance soutenue grâce aux différents atouts dont elle dispose.

Ses acquis en termes de compétences et de savoir-faire témoignent de l'essor qu'elle a eu au fil des ans. Aujourd'hui, elle peut se targuer d'être présente sur tout le territoire et de pouvoir exporter ses services vers l'Afrique (en Lybie et au Mali dans le domaine des

aménagements hydro agricoles).

2- Un Partenaire Certifié :

Après un long chemin parcouru avec l'ensemble de son personnel et de ses partenaires, l'entreprise a réussi à atteindre ses objectifs de mise en place d'un système de management de la qualité, et c'est grâce à une mobilisation de tous les instants, vers la satisfaction permanente de ses clients et vers le développement des compétences de ses ressources humaines, que l'entreprise KILANI a pu se hisser au niveau de l'élite du tissu industriel tunisien qui, comme elle, a parié sur la qualité de ses services et de ses produits pour répondre aux besoins et aux exigences de sa clientèle locale et internationale. Cette certification obtenue le 20 juillet 2009, couvre l'ensemble des activités de l'entreprise.

D'une façon générale, ETPK intervient dans tous les domaines qui touchent aux travaux publics et aux services annexes.

Pour réaliser tous ces services, ETPK s'est donnée pour objectif d'opérer strictement dans des conditions d'hygiène et de sécurité qui répondent aux standards et aux normes internationales. En effet elle a inclus dans sa politique générale, une forte implication hygiène, sécurité et environnement.

Forte de ses 63 ans d'existence, l'entreprise a su jouir de la confiance de ses clients aussi prestigieux que diversifiés tel que : la société ENI BV TUNISIA, la SITEP, la STEG, WINSTAR, CGG, SERGAZ & plusieurs commissariats régionaux de développements agricole (CRDA)....Elle a déjà commencé à s'ouvrir sur l'export, vers les pays africains frères grâce à sa filiale, KILANI INTERNATIONAL par laquelle elle essaye de s'introduire dans tous les domaines y compris celui de l'Exportation des services, et de contribuer conformément à l'orientation stratégique de notre Développement économique.

LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES :

Droit De l'Homme

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatifs aux droits de l'homme ; et

Principe 2 : à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Droits De Travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter et à contribuer à la liberté d'association et droit de négociation collective ;

Principe 4 : à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 : à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement ;

Principe 8 : à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte Contre La Corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (R.S.E) de l'ETPK

LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL & NOS 5 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



DROITS DE L'HOMME

- 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
- 2 A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.



Résolument engagé sur la voie d'un développement durable qui dépasse les simples enjeux financiers, ETPK est déterminé à avoir un impact sociétal positif en s'impliquant activement dans la dynamique économique, sociale et culturelle des pays qui nous accueillent.

Notre conduite citoyenne conjugue en effet droits de l'Homme et développement des territoires en restant attentif aux aspirations des communautés riveraines, des gouvernements, des fournisseurs, des clients et des autres parties intéressées.

Description des Actions :

Séminaire en Etude d'impact sur les droits de l'homme :

Ce séminaire de sensibilisation a eu lieu pour mener une étude d'impact sur les droits de l'Homme, piloté par Mme Teresa ALBERO ; représentante du

Haut Commissariat Nations Unies des droits de l'Homme et son équipe, Mme Alya CHALBI ; représentante du Pacte Mondial Tunisie.

L'attention a été portée aux valeurs et aux pratiques des entreprises, vis-à-vis de l'impact éventuel de leurs activités sur les droits de l'Homme se pose de plus en plus, de par le monde comme en Tunisie.

Par ailleurs, nous tenons à remercier vivement nos invités pour leurs appuis, Mr. Abdellatif HMAM, PDG du Groupe Chimique Tunisien, Mr. Le directeur régional ; Mr. Sadok SOUAI et Mr. Ridha KILANI ; le directeur général de l'Entreprise KILANI pour son support continue de ce nouvel élan.

Sans oublier bien entendu, tous les participants qui étaient présents (cadres du Groupe Chimique Tunisien et l'équipe de l'Entreprise de Travaux Publics KILANI) qui ont contribué à la réussite et la mise en place des valeurs de la RSE.





L'éducation et la formation des jeunes :

L'éducation est la clé qui permettra d'atteindre de nombreux autres Objectifs de développement durable.

Elle offre également le moyen de vivre de façon plus saine et durable. L'entreprise se doit ainsi de participer à l'éducation de ses employés présents et futurs et à investir des ressources dans le développement d'outils et d'infrastructures pédagogiques.

Pour cela, ETPK a contribué cette année **18 formation** en alternance avec les centres sectoriels a gabes et **33 stages pratiques** dont **7** sont des **projets fin d'étude**.

Soutien à la culture : (2 Festivals)



LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL & NOS 5 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



DROIT DU TRAVAIL

- 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- 4 L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5 L'abolition effective du travail des enfants.
- 6 L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



Premiers ambassadeurs de notre marque employeur, nos collaborateurs jouent un rôle essentiel dans notre réussite et contribuent grandement à notre avenir.

Convaincus que notre développement est indissociable du leur, nous nous attachons à être un employeur de choix qui se distingue par la qualité de l'expérience employé où tout est mis en œuvre pour attirer les meilleurs talents, les fidéliser et motiver leur adhésion à notre entreprise.

Progressant dans cette direction qui s'arrime avec les ODD 3 « Bonne santé et bien-être », 5 « Egalité des sexes », 8 « Travail décent et croissance économique », 10 « Réduire les inégalités » et 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs », notre

politique de Ressources Humaines Durables (RHD) agit sur plusieurs leviers conciliant attractivité.

En terme de rémunération, le salaire brut mensuel moyen de l'ensemble de nos employés a progressé de 6,65 % par rapport à 2018

	Salaire brut mensuel moyen 2019	Var.
	(DT)	2018/2019
Ensemble des salariés	1 445,785	6.65%

DEVELOPPER LES COMPETENCES DE NOTRE PERSONNEL

Le développement des compétences de nos collaborateurs est l'un des grands axes de notre politique de ressources humaines. Il s'agit de donner à chacun la possibilité d'évoluer et d'être acteur de sa vie professionnelle.

L'ETPK a réalisé **14 action de formation** pour tous les catégories de salariés (exécutions et cadres).



Formation ISO 45 001, au sein de la direction générale et ce le 10 et 11 Avril 2019.

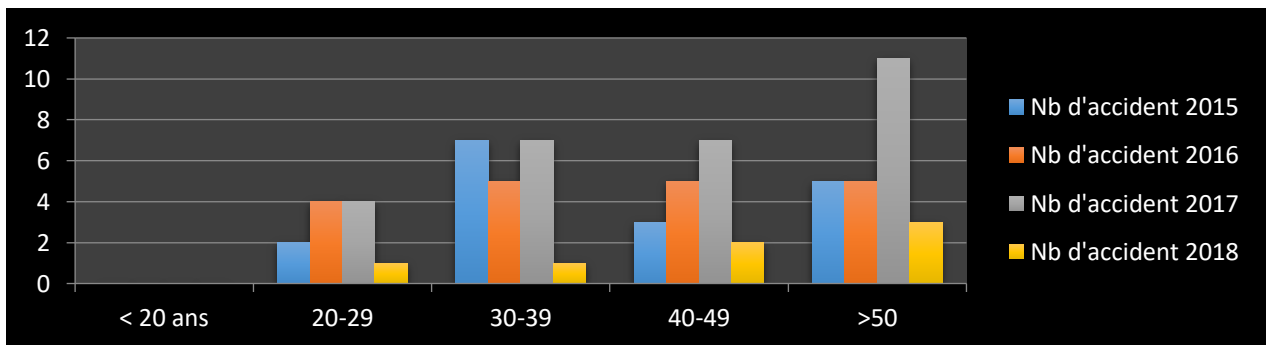
Synthèse et Analyse Comparative Des Déclarations d'Accident Du Travail (2015, 2016, 2017 et 2018)

L'Entreprise de Travaux Publics KILANI édite chaque année un document d'information permettant de connaître l'évolution des accidents dans ces projets. Ce document a pour objectif de faire la synthèse des principales données de l'accidentologie dans les projets réalisés par notre entreprise afin d'éclairer les décideurs dans les orientations à donner en matière de lutte contre l'insécurité dans nos projets.

Nous faisons une compilation typologique des accidents du travail déclaré par nos membres. Nous avons donc comparé les quatre dernières années ; 2015, 2016, 2017 et 2018.

Age	< 20 ans	20-29	30-39	40-49	>50
Nb d'accident 2015	0	2	7	3	5
Nb d'accident 2016	0	4	5	5	5
Nb d'accident 2017	0	4	7	7	11
Nb d'accident 2018	0	1	1	2	3

1.1/ Pyramide des accidents/âge



1.2/ Représentation graphique du Pyramide des accidents/âge

Selon la pyramide des âges, la majorité des accidents pour l'année 2015 sont pour la tranche d'âge [30,39] de 41.17% par la suite ceux qui sont à 50 et plus, est de 29.41%.

Pour l'année 2016, la fréquence d'accident selon l'âge est équitable pour les tranches d'âges [30..39], [40..49] et 50 et plus qui représentent 26.31%, l'une.

Par contre en 2017, la fréquence d'âge majeure pour les accidents est celle de 50 ans et plus de 38.46%, par la suite celle de l'intervalle [40..49] de 26.92% et d'un minimum de 11.53% pour ceux qui sont entre [20..29] ans.

Pour 2018, la tranche d'âge de 50 et plus est majoritaire de point de vue des accidentés.

LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL & NOS 6 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- 8 A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 9 A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



La responsabilité environnementale des entreprises est l'un des trois piliers de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) ainsi que du développement durable au sein des entreprises, associations, collectivités, institutions. Elle prend tout son sens dans le contexte actuel (réchauffement climatique, destruction de la biodiversité...) et devient un pilier de développement pour certaines organisations qui s'engagent volontairement. Aujourd'hui, la gestion des risques environnementaux est primordiale pour le bon développement des organisations et leur permet d'exercer leurs activités de manière durable sur le plan environnemental.

Description des Actions :

Le PGE-Gabès, promouvoir une gouvernance environnementale locale

La région de Gabès, qui abrite l'unique oasis littorale de la Méditerranée, subit depuis 40 ans les effets d'une grave pollution industrielle. L'intense activité industrielle de la région

est à l'origine d'une dégradation environnementale marquée pour l'homme et les écosystèmes dans la région.

Dans le cadre de la politique renouvelée de l'environnement entreprise par le gouvernement tunisien, l'Union européenne a confié à Expertise France la mise en œuvre du PGE-Gabès. Le projet visant à contribuer à la réduction de la pollution dans la région en renforçant les capacités des organisations de la société civile locale touche aujourd'hui à sa fin.

Retour sur les résultats

« Le bilan est globalement positif », rappelle Sophie Vanhaeverbeke, cheffe de la coopération de la Délégation de l'Union européenne. Le projet, qui a entrepris un important travail de mobilisation et d'accompagnement des acteurs locaux, a rendu possible la mise en place d'actions concrètes en termes de prise de conscience environnementale et de développement économique durable.

Deux études ont été réalisées afin d'améliorer les connaissances des acteurs locaux sur les effets de la pollution industrielle sur l'économie et la santé humaine dans la région de Gabès. C'est par une connaissance plus poussée des impacts de la pollution sur leur région que les Gabésiens pourront trouver de nouvelles solutions pour vivre dans un environnement sain.

Le projet a su répondre aussi à son objectif initial de former les industriels de la région à une meilleure gestion de l'environnement en accompagnant **cinq entreprises** en matière de RSE.

L'émergence d'un espace de dialogue entre les principaux acteurs s'est matérialisée par la création de la Chambre de concertation locale (CCL). Cette dynamique participative représente un véritable modèle à suivre pour beaucoup d'autres régions sinistrées par la pollution.

Etant parmi les entreprises sélectionnées et réussit à mettre en place sa démarche RSE, qui représente la composante 2 du programme PGE-Gabès, l'Entreprise KILANI a participé au rendez-vous de clôture du PGE-Gabès en présence des autorités locales et des porteurs du projet ; Union Européenne en Tunisie & Expertise France, qui a eu lieu le 27 et 28 Février 2019 à Hôtel Chams, Gabès.



Mme Imen Bouenba lors de présentation de travail fournis par l'ETPK

LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL & NOS 3 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

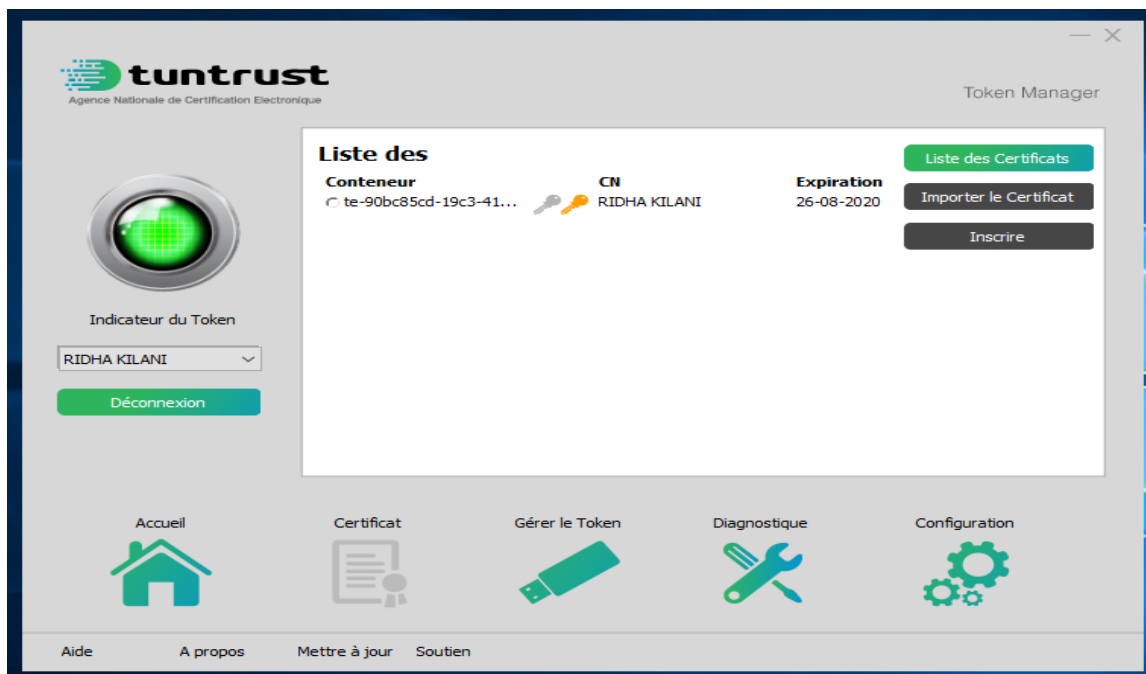


Nous menons ainsi nos activités dans un cadre structuré, transparent et ne contrevenant à aucune loi et nous tenons à travailler avec des partenaires qui partagent nos valeurs et ces mêmes normes de responsabilité.

Inscription en TUNEPS :

On 1er septembre 2018, tous les ministères, les entreprises publiques à caractère non administratif et les établissements publics devront passer par le système d'achat public en ligne (TUNEPS ou "Tunisian e-procurement system") pour la conclusion de leurs marchés publics.

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du développement des méthodes de travail et de la modernisation de l'administration, vise à garantir et renforcer la transparence dans le domaine des marchés publics et lutter contre la corruption dans ce secteur, précise un communiqué de la présidence du gouvernement, rendu public vendredi 11 mai 2018.



Certificat électronique de plateforme TUNEPS de l'ETPK



